



## ACCORD TRAVAIL A DISTANCE

18 Juin 2021

### POURQUOI LA CGT SOUHAITAIT ET SOUHAITE TOUJOURS AMELIORER CET ACCORD

Lors des négociations de cet accord collectif en début d'année, un certain nombre d'avancées ont été obtenues avec le passage de 1 jour/semaine à 3 jours de présence sur site. **Pour la CGT, la demande initiale commune des 3 syndicats d'un télétravail possible jusqu'à 3 jours/ semaine devait être maintenue** puisque l'accord ne pouvait entrer en vigueur sans la signature d'au moins deux syndicats et qu'il y avait du temps pour négocier, l'accord précédent finissant en fin juin

**D'autres points restaient par ailleurs et restent toujours à améliorer et préciser par exemple :**

- l'**indemnité de télétravail** pour couvrir les frais supplémentaire de chauffage, télécom, ...
- le **financement d'un poste de travail** complet et adapté : fauteuil, écran, bureau
- l'**attribution de tickets restaurant** ou d'une compensation pour les déjeuners
- l'**extension de la liste des postes télétravaillables régulièrement**
- la **mise à jour de la liste des poste télétravaillables** (la liste en annexe de l'accord signé n'a pas été suffisamment travaillée et comprend par exemple des postes qui n'existent plus...)
- le cas des **personnels se déplaçant fréquemment**
- le cas des **personnels à temps partiel**
- la possibilité de **demi-journées de télétravail**
- les **semaines courtes de 4 jours voire 3 jours**
- le **droit à la déconnexion** avec des plages horaires définies pour joindre le salarié
- la réflexion sur l'immobilier liée au télétravail avec un **partage des gains liés à la réduction des surfaces** entre l'entreprise et les salariés
- une **clause de revoyure** pour réexaminer l'accord au bout d'un an

Les autres syndicats partageaient d'ailleurs notre position sur nombre de ces points.

**Il n'y avait aucune raison de se hâter de signer en Février puisque la mise en vigueur de l'accord était prévu le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Il n'entrera d'ailleurs en vigueur qu'en Septembre sous conditions sanitaires.**

### POURQUOI LA CGT N'A PAS PU SIGNER L'ACCORD

Pour qu'un accord collectif entre en vigueur, il faut que des syndicats représentant une majorité de salariés le signent. Dans le cas d'EDF renouvelables, chaque syndicat représentant environ 1/3 des voix il faut donc que 2 syndicats sur 3 signent l'accord. **Il se trouve que notre Délégué Syndicale est en arrêt de travail depuis fin d'année dernière et n'aurait pas pu physiquement signer cet accord le 25 Février 2021** comme vous pouvez le vérifier sur l'accord joint.

La direction a en fait accéléré le processus, obtenu la signature du deuxième syndicat en catimini et envoyé l'accord pour enregistrement, accord signé que nous avons découvert par hasard sur Intranet un mois plus tard. **Nous avons d'ailleurs envoyé un mark-up du projet d'accord le 12 Mars ignorant que l'accord avait été signé le 25 Février!** Cette manière de procéder nous a semblé inéquitable et non transparente et nous en avons fait part aux RH très fermement par oral et par écrit.

**Au final, cet accord représente cependant une avancée qui aurait peut-être pu être encore plus significative si nos collègues avaient su maintenir avec nous un peu plus longtemps nos positions initiales communes** face à la direction.

La publicité qui est faite de cet accord par la direction en pleine période d'élections au Conseil d'Administration nous amène à vous informer plus complètement du déroulement et de la pseudo-conclusion de cette négociation afin que vous disposiez de tous les éléments d'appréciation.

*Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !*

Essayez la participation et la transparence ! [www.fixezlecap.com](http://www.fixezlecap.com)



## ACCORD TRAVAIL A DISTANCE

18 Juin 2021

ADRESSE MAIL CONFIDENTIELLE: [cgt.edfer@gmail.com](mailto:cgt.edfer@gmail.com)

### VOS CONTACTS SYNDICAUX CGT



**Laurent SMAGGHE**  
RS CGT – élu CEE EDF  
Resp. relations indus.  
EMR  
La Défense

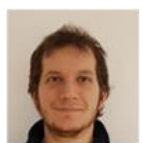


**Manuella BOUBOUNE**  
DS CGT – élue CGF EDF  
Comptable  
Dir. Financière France  
La Défense



**Michel FOLLY-CASTAY**  
Référént syndical Sud  
Resp. régional de sécurité  
EDF R Services  
Colombiers

### VOS 12 ELUS CGT AU CSE



**Cédric LIEGEOIS\***  
Tech. de maintenance  
Région Nord  
EDF R Services  
Centrale PV de Toul



**Manuella BOUBOUNE**  
Comptable  
Dir. Financière France  
La Défense



**Damien LOPEZ\***  
Tech de maintenance  
Région Sud  
EDF R Services  
Colombiers



**Agnès ALAMI DRISSI**  
Gestionnaire des ventes  
Direction financière EDF  
Colombiers



**Frédéric LARQUIER\***  
Tech. de maintenance  
Région Sud  
EDF R Services  
Colombiers



**Marc ASANOVIC\***  
Technicien coordinateur  
Région Nord  
EDF R Services  
Moselle - Faulquemont



**Monika RAZNY\***  
Head of Treasury Dept  
Dir. Finance corporate  
EDF R  
La Défense



**Philippe CHARO**  
Chargé de mission  
Dir. Ingénierie  
EDF R  
La Défense



**Monica MURILLO\***  
Chef de Projet  
EDF R  
Direction Industrie  
La Défense



**Michel FOLLY-CASTAY**  
Resp. régional sécurité  
EDF R Services Sud  
Colombiers



**Frédérique PORTRAIT**  
Chef de projet  
Développement Sud EDF  
Beziers



**David RODRIGUEZ**  
Resp. Cell. déploiement  
DSI  
EDF R  
Colombiers

### VOS 5 REPRESENTANTS DE PROXIMITE CGT



**Kevin DAS NEVES\***  
RP OUEST  
Mechanical engineer  
Field Support  
Cormelle



**Christine MENDES\***  
RP PARIS  
Resp. recrutement  
DRH Groupe  
La Défense



**Marc ASANOVIC\***  
RP EST  
Technicien coordinateur  
Maintenance  
Moselle - Faulquemont



**Frédérique PORTRAIT**  
RP OCCITANIE  
Chef de projet  
Développement Sud  
Beziers



**Robin DELAHAYES\***  
RP OCCITANIE  
Tech coordinateur  
Maintenance  
Villeveyrac

|   |   |   |  |   |
|---|---|---|--|---|
| <b>CSST</b><br>Risques sédentaires<br>A. ALAMI DRISSI | <b>CSST O&amp;M</b><br>M. FOLLY-CASTAY<br>F. LARQUIER | <b>Commission</b><br>Economique<br>P. CHARO | <b>Commission</b><br>Sociale<br>M. MURILLO | <b>Commission ASC</b><br>M. RAZNY<br>D. RODRIGUEZ |
|---|---|---|--|---|

Nota Bene : si vous souhaitez **vous désinscrire** de la liste de diffusion de nos newsletters, merci d'adresser un mail à [laurent.smagghe@edf-re.fr](mailto:laurent.smagghe@edf-re.fr)

*Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !*

Essayez la participation et la transparence ! [www.fixezlecap.com](http://www.fixezlecap.com)